ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
DE L'ÉCOLE CŒUR À CŒUR, L'ALTERNATIVE
Mercredi 7 mai 2025
19h00

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 4 septembre 2024
4. Place aux comités
5. Présentation du projet de création d'un OPP
6. Nouveauté
7. Rétrospective de l'année (mot de la direction)
8. Présentation des ateliers de discussion
9. Période de questions
10. Fermeture de l'assemblée

799, montée Lauzon, Saint-Eustache (Québec) J7R 1J0 Tél. : (450) 473-5614 Téléc. : (450) 473-5615

Assemblée générale des parents – École Cœur à Cœur, l'Alternative
Mercredi 7 mai 2025 – 19 h

1. **Ouverture de l'assemblée**

   L'assemblée débute à 19h10.

   Mot de bienvenue de la présidente, Mme Mélanie Villemaire

2. **Adoption de l'ordre du jour**

   L'ordre du jour est lu par Mélanie Villemaire.

   Il est proposé par Mme Joëlle Breault, appuyée par Mme Judith Landry, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

   Adopté
   Résolution AGP-2425-006

3. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 4 septembre 2024**

   Le procès-verbal de l'assemblée générale était disponible d'avance pour lecture par les participants.

   Il est proposé par Mme Sabrina Fréchette, appuyée par Mme Vanessa Boily, d'adopter tel quel le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 septembre 2024 tel que présenté.

   Adopté
   Résolution AGP-2425-007

4. **Place aux comités**

   Mme Judith Landry présente le bilan annuel du comité arrêts pédagogiques. Plusieurs activités ont été offertes. Tout a bien fonctionné et les enfants ont bien aimé. Plusieurs activités reviendront l'année prochaine. Un sondage sera envoyé aux parents pour connaître leur opinion sur différents points. La marche à suivre est rappelée aux parents, car elle est primordiale pour assurer le bon déroulement.

   Mme Judith Landry présente le bilan annuel concernant la vente des billets de tirage qui a rapporté 6 700,00 $ dans les fonds spéciaux. L'aide des parents est sollicitée pour l'an prochain, car la charge de travail nécessite plus que les deux personnes impliquées cette année.

Mme Judith Landry présente le bilan annuel du comité vert. Plusieurs activités ont été organisées sur l'heure du dîner. Il y a eu plantation de bulbes de tulipe, la récolte de sacs de lait, la mise en place du composte à l'école, la participation au concours de la collecte de piles ainsi qu'une collecte de déchets dans la cour de l'école et le boisé.

Mme Élisabeth Pépin et Mme Mélyssa Boulianne présentent le bilan annuel du comité bibliothèque. La gestion de l'horaire et des bénévoles demande une grande gestion. Une réflexion est faite pour trouver des solutions possibles. La formation d'un comité pour le recouvrement des livres a permis de rendre disponible aux élèves plus de 800 nouveautés. Plusieurs suggestions sont faites aux parents pour les inviter à s'impliquer selon leurs habiletés à la bibliothèque.

Mme Julie Clément fait un retour sur la fête d'Halloween qui a eu lieu en octobre 2024. Elle souhaite répéter l'expérience l'année prochaine.

Mme Catherine Dumas fait un retour sur le carnaval. Elle encourage les parents à s'impliquer de nouveau l'année prochaine et elle propose que le carnaval se déroule de nouveau au parc du Bois de Belle-Rivière l'année prochaine.

Mme Marie-Hélène Gariépy informe les parents du déroulement et des activités prévues de la fête de fin d'année qui aura lieu en après-midi et en soirée le 18 juin 2025.

Mme Mélanie Villemaire fait le point sur l'implantation du projet de mentorat des nouvelles familles. La poursuite de ce comité sera reconduite l'an prochain avec l'aide de Mme Judith Landry et M. Alexandre Legault.

Le comité choral chapeauté par Mme Maria, enseignante de musique, se rencontre sur l'heure du diner. Pour la 4^{e} année consécutive, la chorale s'est rendue à St-Placide pour fièrement représenter notre école. Ils ont aussi participé au Marché de Noël de la ville de St-Eustache. Des chandails identifiés au nom de l'école ont été acheté cette année afin que les élèves puissent les porter lors de sorties.

Mme Julie Juteau présente les réalisations du comité jardin communautaire. Plusieurs végétaux ont été plantés avec l'aide de parents bénévoles et des élèves. Les groupes de préscolaire ont cuisiné avec les ressources du jardin. Des volontaires sont invités à venir arroser le jardin durant l'été et le désherber afin d'obtenir une belle récolte.

Mme Cynthia Dubois présente les activités vécues à l'école durant le mois de la différence et de l'autisme. Elle présente en primeur la murale collective réalisée par les élèves de l'école qui illustre la volonté et le souci de notre communauté d'inclure les différences de chacun. L'oeuvre sera affichée dans la cafétéria.

Mme Mélanie Villemaire présente le choix de l'équipe-école pour le gala bénévole du Centre de service. C'est Mme Viviane Lapointe

5. Présentation du projet de création d'un OPP

Mme Joëlle Brault invite les parents à joindre le nouvel OPP qui sera créé ce soir. Ce comité aura comme mandat de donner l'opportunité aux parents de discuter, de s'impliquer dans la vie de l'école et de faire avancer certains dossiers importants.

Il est proposé par Mme Tania Sénécal, appuyée par Mme Julie Ciavarella, d'adopter la création d'un l'OPP à l'école Cœur à cœur.

Adopté
Résolution AGP-2425-008

6. Nouveauté

Mme Chantal Venne présente 2 nouveautés pour l'année 2025-2026.

Une dérogation a été demandée cette année et acceptée par le CS par rapport à l'outil d'évaluation utilisé par les enseignants afin d'informer les parents du cheminement académique de leur enfant.

Les spécialistes et les classes d'adaptation scolaire continueront d'utiliser Mozaïk. Les enseignants des classes alternatives utiliseront un bulletin qualitatif. Il n'y aura donc plus de cotes lors des deux premiers bulletins, mais seulement au 3e bulletin en juin.

Au 3e cycle, il y aura des classes de 5e et de 6e année. Les enseignants resteront avec leur groupe pendant deux ans comme pour le 2e cycle. Le décloisonnement des élèves et le travail d'équipe sera toujours très présent.

7. **Mot de la direction**

Mme Chantal Venne fait un bilan de sa deuxième année en tant que directrice à l'école Cœur à cœur. Elle mentionne qu'elle est fière de son équipe et du travail accompli. Les réflexions, les projets mis en place et l'ouverture des gens rendent son expérience à l'alternatif riche et stimulante.

8. **Présentations des ateliers de discussion**

Mme Mélanie Villemaire présente les quatre ateliers de discussion qui permettront aux parents de partager leurs idées aux membres du personnel de l'école. Les quatre thèmes proposés sont: le rôle du parent et la communication école-famille, l'implication dans la vie de l'école, une réflexion sur le processus d'admission à l'école et le bilan du projet de mentorat pour les nouvelles familles.

9. **Période de questions**

Mme Chantal Venne et Mme Mélanie Villemaire répondent aux questions des parents.

10. **Levée de l'assemblée**

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Mme Mélanie Villemaire déclare la levée de l'assemblée à 20h46. Il est proposé par Mme Judith Landry, appuyé par M. Thierry Francis de lever l'assemblée.

Adopté
Résolution AGP-2425-009

Chantal Venne, Directrice

Chantal Venne

Mélanie Villemaire, Présidente

Mélanie Villemaire